Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'alimentation **Sous-direction de la réglementation, de la recherche et de la coordination des contrôles** **Bureau de la recherche et des laboratoires d'analyse** **Adresse :** 251, rue de Vaugirard 75 732 Paris Cedex 15 **Suivi par :** Alexandre BLANC-GONNET **Tél :** 01 49 55 81 49 **Fax :** 01 49 55 49 61 **Réf. Interne :** SDRRCC/BRLA/ABG/RL0600381 **Réf. Classement :** NS thyreostatiques urine 251006	**NOTE DE SERVICE** **DGAL/SDRRCC/N2006-8263** **Date: 16 novembre 2006** Classement : OTA 38

Date de mise en application : immédiate
Annule et remplace : NS DGAL/SDSPA/SDRRCC/N2005-8223
Date limite de réponse: -
Nombre d'annexe: 0

Objet : Méthode de détection et d'identification de thyréostatiques dans l'urine par chromatographie liquide couplée à la spectrométrie de masse en tandem

Bases juridiques :

- **DIRECTIVE 96/23/CE DU CONSEIL, du 29 avril 1996**, relative aux mesures de contrôle à mettre en œuvre à l'égard de certaines substances et de leurs résidus dans les animaux vivants et leurs produits

Résumé : La présente note de service référence la méthode de détection et d'identification de thyréostatiques dans l'urine par chromatographie liquide couplée à la spectrométrie de masse en tandem.

MOTS-CLES : Méthode officielle d'analyse – urine - thyréostatiques

Destinataires	
Pour exécution : - Préfets - Directeurs départementaux des services vétérinaires - Vétérinaires responsables des postes d'inspection frontaliers - LABERCA - Laboratoires vétérinaires départementaux	Pour information : - Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires - Directeur de l'Ecole nationale des services vétérinaires - Directeur de l'INFOMA - DGCCRF - AFSSA - Laboratoire vétérinaire de Rungis - COFRAC

J'ai l'honneur de vous faire parvenir la référence de la méthode d'analyse officielle de détection et d'identification des thyréostatiques dans l'urine par chromatographie liquide couplée à la spectrométrie de masse en tandem.

Cette nouvelle méthode remplace la méthode officielle référencée LABERCA/05T-u.1 référencée par la NS DGAL/SDSPA/SDRRCC/N2005-8223 qui est abrogée et s'ajoute à la méthode officielle LDH/LNR/00T-u.1 référencée par la NS DGAL/SDSPA/N2000-8032.

Méthode	Référence	Remplace
Promoteurs de croissance dans les tissus - détection et identification de corticostéroïdes par chromatographie liquide couplée à la spectrométrie de masse en tandem	LABERCA/06T-u.1	LABERCA/05T-u.1

Cette méthode a été développée par le laboratoire national de référence pour la recherche et le dosage des thyréostatiques (Laboratoire d'études des résidus et contaminants dans les aliments - LABERCA – Nantes).

Le protocole opératoire de cette méthode est soumis à diffusion restreinte. Il sera diffusé dans son intégralité aux laboratoires agréés pour la recherche des thyréostatiques pour mise en œuvre ainsi que, sur leur demande, aux directeurs départementaux des services vétérinaires.

Monique ELOIT
Directrice Générale Adjointe
C.V.O.